



Extrait du Les CIO dans l'académie de Rouen

<http://cio.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article316>

Les métiers des mutuelles

- Les CIO de l'Eure - Bernay - Pont-Audemer - Documentation - Articles parus dans le journal l'EVEIL - LES METIERS -

Date de mise en ligne : mardi 2 février 2010

Copyright © Les CIO dans l'académie de Rouen - Tous droits réservés

Il existe plus de 4000 entreprises mutualistes qui emploient près de 74000 salariés ; les deux tiers s'occupent des assurances de personnes et un tiers sont dédiées aux réalisations sanitaires et sociales (centres d'optiques, cabinets dentaires, établissements et services pour personnes âgées, etc.) Contrairement aux assurances, les mutuelles ne sélectionnent pas leurs adhérents et les adhérents sont solidaires les uns envers les autres, néanmoins elles sont soumises à la concurrence comme les sociétés d'assurance, et à ce titre, elles possèdent des commerciaux dans leur rang ainsi que d'autres professionnels exerçant des métiers dénommés « transversaux », car ils se retrouvent dans d'autres secteurs professionnels, tels que la communication, la logistique, les ressources humaines, la gestion-comptable et administrative - les services juridiques ... A noter que les mutuelles emploient des personnels de santé (infirmier, audioprothésiste, opticien, ...) ainsi que des personnels sociaux (éducateur, animateur, ...). Mais arrêtons-nous quelques instants sur un métier plus spécifique des mutuelles qu'est le « spécialiste des prestations santé prévoyance ».

Ce professionnel diplômé de niveau bac à bac + 2 possède en outre un certificat de qualification professionnelle (C.Q.P.) de spécialiste de prestations santé prévoyance. Son travail consiste à traiter les dossiers complexes que ce soient du côté adhérent ou bien du côté professionnels (pharmacie, laboratoire, etc ...), pour ce qui concerne les remboursements, les devis, la validation des prises en charge, où à contrario, les anomalies qui peuvent être détectées ; ce professionnel doit donc être bien informé de la réglementation en vigueur et la maîtriser parfaitement. Ces CQP s'adressent en priorité aux salariés de mutuelles. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le zoom sur les métiers de l'Onisep consacré aux métiers des mutuelles, et vous rendre sur le site Internet www.ugem.net qui regroupe des employeurs mutualistes notamment dans la rubrique « découvrez la mutualité » puis les métiers dans les mutuelles.

(article paru dans le journal l'Eveil du 8 décembre 2009)